

CID 53

Sciences en société :
production, circulation et
usages des savoirs et des
technologies

Motion

Déclassement d'un candidat en Section 36 au concours CRCN

La CID 53 « Sciences en société » du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) a pris connaissance du déclassement par le jury d'admission du concours CNRS « Chargés de recherche classe normale » du candidat classé en première position par le jury d'admissibilité de la Section 36, et de sa rétrogradation à la 8e place de ce même classement.

Si les prérogatives du jury d'admission l'autorisent à procéder de la sorte, un tel déclassement interroge et inquiète les membres de la CID 53. Les Sections disciplinaires et commissions interdisciplinaires du CoNRS évaluent de manière collégiale et approfondie les candidatures au concours. Leurs membres consacrent à ce travail une part considérable de leur emploi du temps. Ils établissent leur classement sur la base de critères d'évaluation publiés sur le site du CoNRS après avoir été passés au crible des services juridiques de son secrétariat général. Les jurys d'admission ne sont pas soumis à ce niveau d'exigence en matière de transparence. A l'évidence très durs à vivre pour les candidat.e.s concerné.e.s, les déclassements qu'ils opèrent sont également de nature à induire, pour les membres des Sections et CID, une forme de découragement qui ne peut que nuire à la qualité du concours.

Par conséquent, la CID 53 se joint au communiqué diffusé le 25 mai 2022 par la Section 36 et demande au CNRS et à la direction de l'INSHS d'expliquer en toute clarté les critères qui peuvent l'amener à déjuger le travail d'un jury d'admissibilité.

Motion adoptée le 24 juin 2022

14 votants : 12 oui, 0 non, 2 abstentions

Jean-Noël JOUZEL
Président de la CID 53

Destinataires :

- **Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **Alain SCHUHL**, directeur général délégué à la science au CNRS.
- **Christophe COUDROY**, directeur général délégué aux ressources du CNRS.

- **Marie GAILLE**, directrice de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS).
- **Sandra LIPPERT**, présidente de la CID 50, **François PARCY**, président de la CID 51, **Vincent LEBRETON**, président de la CID 52, **Karine ANSELME**, présidente de la CID 54, **Yves GRANDVALET**, président de la CID 55.
- **Frédéric HURLET**, président de la Section 32, **Myriam COTTIAS**, présidente de la Section 33, **Serge PINTO**, président de la Section 34, **Aurélien ROBERT**, président de la Section 35, **Sébastien MICHON**, président de la Section 36, **Vincent MERLIN**, président de la Section 37, **Benoît FLICHE**, président de la Section 38, **Olivier PLIEZ**, président de la Section 39, **Fabien JOBARD**, président de la Section 40.